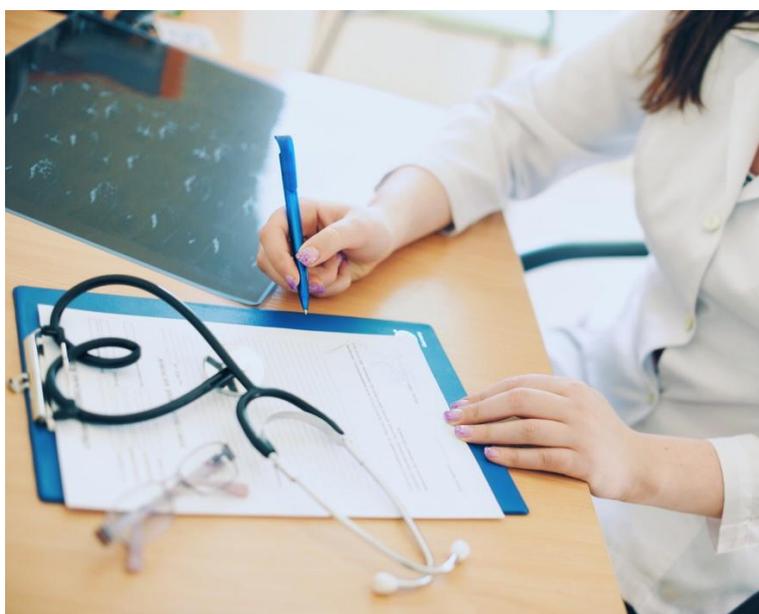


Expatriés : ne partez pas sans une bonne couverture santé



Les coûts des frais de santé à l'étranger étant souvent beaucoup plus élevés qu'en France, il est indispensable avant votre expatriation de souscrire une couverture médicale adaptée à votre situation.

En expatriation, pourquoi est-il essentiel de souscrire une assurance santé internationale ?

1 Pour bénéficier d'une couverture mondiale à chaque étape de votre expatriation.

2 Pour avoir un accès rapide aux meilleurs soins : quel que soit le motif : vous pouvez vous rendre dans les meilleures infrastructures grâce à un réseau de prestataires de santé.

3 Pour être accompagné par une équipe d'experts multilingues disponible et à votre écoute. En cas de difficultés, cette équipe peut mettre en place un dispositif spécifique dédié à votre prise en charge.

4 Pour faire face aux coûts de santé élevés : en cas de maladie ou d'accident, vous pouvez vous concentrer sur votre rétablissement sans se soucier des frais médicaux élevés.

5 Pour être rapatrié en cas de besoin : en cas de problème de santé nécessitant un retour dans le pays d'origine, un dispositif de soutien et un rapatriement sont organisés pour que vous puissiez rapidement bénéficier de soins médicaux appropriés.

À quel moment faut-il souscrire ?

Parce qu'un imprévu peut arriver à tout moment, quel que soit l'âge, il est fortement recommandé de souscrire une couverture santé dès le début de l'expatriation.

Vous voulez prendre contact avec notre conseillère spécialisée sur la couverture santé des expatriés ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- F. 01.42.85.80.00